
Roumanie : le gouvernement s'inquiète de la propension de ses ressortissants à migrer

Description

Par Stéphan Altasserre (sources : *Jurnalul National* , *Stiri de ultima ora*, *Romania News*)

Le mardi 2 mai 2017, devant un parterre de journalistes, le ministre des Roumains de l'étranger Andreea Păstîrnac a dressé un portrait alarmant de la situation démographique de la Roumanie: «*Il y a désormais plus d'enfants nés dans la diaspora qu'en Roumanie.*» Cette évolution n'est pas surprenante puisque, fin 2016, les expatriés représentaient près de 4,4 millions de personnes, selon Eurostat. Le ministre a observé que cette situation soulevait quelques interrogations concernant l'avenir de la nouvelle génération en Roumanie. Il s'est dit préoccupé par le fait que les nouvelles opportunités de mobilité obtenues par les ressortissants roumains au sein de l'Union européenne, et bénéficiant principalement aux étudiants et aux travailleurs, étaient en grande partie à l'origine de cette émigration «massive».

Le gouvernement souhaite désormais s'impliquer davantage dans l'accompagnement des ressortissants roumains, afin de faciliter leur éventuel retour dans leur pays d'origine. Son premier angle d'attaque est la question de l'éducation, et plus précisément l'aide au maintien de l'usage de la langue roumaine dans les communautés structurées d'expatriés. Cet investissement semble pertinent, alors qu'il a été constaté que les jeunes Roumains nés à l'étranger n'apprennent pas à parler la langue roumaine.

Les seules structures capables de dispenser ce type d'apprentissage sont des associations bénévoles de migrants. Le ministre des Roumains de l'étranger a indiqué que le gouvernement s'appuierait en partie sur ces entités, tout en reconnaissant qu'elles étaient souvent isolées et que leurs moyens matériels et financiers étaient limités. Une aide de Bucarest s'avère donc indispensable.

A. Păstîrnac a également révélé que des démarches avaient déjà été entreprises en ce sens et, notamment, qu'une campagne nationale avait débuté pour fournir aux enfants des expatriés «*des manuels scolaires ainsi qu'un soutien aux études de la langue roumaine par le biais de supports électroniques, de tablettes et de manuels numériques*». Le ministère de l'Éducation épaulera l'administration en charge des Roumains de l'étranger en lui livrant plusieurs centaines de manuels. Il n'empêche: le ministre juge que, pour trouver des solutions adaptées à cette situation inédite, la société civile a besoin d'organiser un débat de fond sur la manière d'aider les jeunes nés dans la diaspora roumaine à apprendre la langue de leurs parents.

date créée

06/05/2017

Champs de Méta